

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
World Trade Center Marseille Provence
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
07 88 25 74 22
paca@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



COMMUNE DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Hôtel de Ville - rue Carnot
BP 50038
84801 L'Isle-sur-la-Sorgue
04 90 38 96 98
direction.patrimoine@islesurlasorgue.fr

► Nos partenaires



JECPJ - FRANCE

Association Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs
<https://jecpj-france.com>



FONDATION IMMAJ sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français

Institut Méditerranéen - Mémoire et Arts du Judaïsme
nadjari.immaj@orange.fr

FONDATION



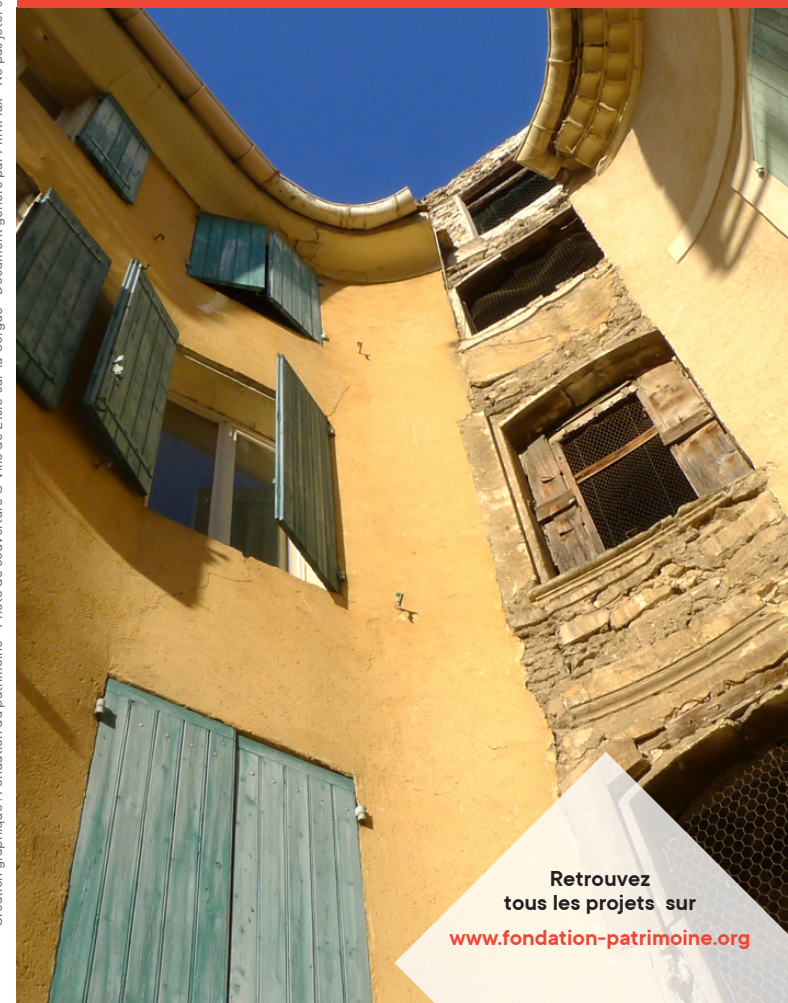
DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

L'Escalier de l'immeuble Beaucaire

à L'Isle-sur-la-Sorgue (84)



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Aidez à la restauration de l'Escalier Beaucaire à L'Isle-sur-la-Sorgue

◆ ◆ LA RESTAURATION D'UNE CAGE D'ESCALIER AU SEIN DU QUARTIER JUIF DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Dans le cadre du projet de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine juif de la commune, la municipalité souhaite lancer, en 2023, la restauration d'urgence de l'escalier ainsi que des façades et des toitures associées de l'immeuble Beaucaire, inscrit au titre des Monuments historiques et dont l'état est fortement dégradé.

L'ensemble de l'escalier est actuellement en péril et a fait l'objet récemment d'un étaielement provisoire. Les travaux seront réalisés en deux phases : la première en 2023 et la seconde dans le premier semestre 2024.

◆ ◆ UN PATRIMOINE BÂTI LIÉ INTIMEMENT À L'HISTOIRE JUIVE DE FRANCE

L'immeuble construit au milieu du XVIII^e siècle par l'architecte Esprit-Joseph Brun pour David Aaron et Isaac de Beaucaire est l'un des derniers témoignages de l'architecture civile de l'ancien quartier juif de L'Isle-sur-la-Sorgue. La forme singulière en « U » autour d'une impasse résulte d'un choix architectural favorisant l'entrée de la lumière dans les appartements depuis le ghetto, puisque

les règles restrictives interdisaient aux juifs de percer des ouvertures sur l'extérieur de leur quartier.

◆ ◆ UN AMÉNAGEMENT À VOCATION SOCIALE, PÉDAGOGIQUE ET MÉMORIELLE

La restauration de l'escalier va lui redonner sa fonction première de desserte des différents appartements (privés et sociaux). Le dernier étage sera aménagé ensuite sous la forme d'un petit centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine juifs de L'Isle-sur-la-Sorgue et de l'ancien Comtat Venaissin. Elle s'inscrit dans une ambition de la commune visant à redynamiser l'habitat du centre-ville dans une perspective de mise en valeur du centre historique. Par ailleurs, cette restauration marque le point de départ d'un projet plus global de sauvegarde du patrimoine juif local, incluant le site de la synagogue et le cimetière.

Montant des travaux	518 000 € HT
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	Novembre 2023

Restitution et état actuel de l'escalier © DPI / Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'Escalier de l'immeuble Beaucaire

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87556

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'Escalier de l'immeuble Beaucaire

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre